



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SAVOIE

Arrêté préfectoral établissant la liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux

Le Préfet de la Savoie,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu le code rural et notamment ses articles L. 211-11, L. 211-13-1, L. 211-14-2, L. 211-18 et R. 211-5-3 à R. 211-5-6 ;

Vu la loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n°2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L211-13-1- du code rural ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 209 fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 septembre 2009 fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux dans le département de la Savoie ;

Vu la circulaire DGER/C2009-2008 du 23 juin 2009 du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales et du Ministère de l'agriculture et de la pêche précisant les conditions d'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens dangereux en application du décret n° 2009-376 du 1er avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

Considérant que le maire peut prescrire par voie d'arrêté au détenteur d'un chien de suivre une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents et d'obtenir l'attestation correspondante ;

Considérant qu'une liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux doit être établie par arrêté préfectoral,

Considérant les dossiers de candidatures des intéressés reçus et instruits par la Direction départementale des services vétérinaires ;

Sur proposition du directeur départemental des services vétérinaires,

A R R E T E

Article 1^{er} : La liste départementale des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux est fixée conformément à l'annexe jointe.

Article 2 : Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du tribunal administratif de Grenoble sous un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : L'arrêté préfectoral du 16 septembre 2009 susvisé est abrogé.

Article 4 : M. le secrétaire général de la préfecture, M. le directeur départemental des services vétérinaires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Savoie.

Fait à Chambéry, le 19 NOV. 2009

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,

Jean-Marc PICAND

Annexe à l'arrêté préfectoral établissant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des propriétaires ou détenteurs de chiens susceptibles d'être dangereux

Au 19 novembre 2009

Date de délivrance de l'habilitation	Nom et prénom du formateur	Détenteur du lieu d'exercice	Adresse du lieu d'exercice	Nom du responsable de lieu d'exercice	Téléphone du responsable du lieu d'exercice
11 août 2009	HIMPENS François	CENTRE CANIN DE HAUTE-TARENTAISE HIMPENS François	Z.A. les Colombières 73700 BOURG ST MAURICE	HIMPENS François	04 79 07 30 73
11 août 2009	BRIATTE Jérôme	SARL HOT DOG EDUCATION BRIATTE Jérôme	40, rue de la Françon 73420 VOGLANS	BRIATTE Jérôme	06 62 90 06 64
11 août 2009	EXERTIER Jonathan	Entreprise Meryterrachien EXERTIER Jonathan	805, chemin Pré Prisset 73420 MERY	EXERTIER Jonathan	06 24 21 50 22
2 novembre 2009	FAVIER Henri	ASSOCIATION CANINE DE ST GENIX SUR GUIERS	Route du Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 ST GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70
2 novembre 2009	PIETRZAK Isabelle	ASSOCIATION CANINE DE ST GENIX SUR GUIERS	Route du Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 ST GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70
19 novembre 2009	ALPE Norbert	ASSOCIATION CANINE DE ST GENIX SUR GUIERS	Route du Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 ST GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70
19 novembre 2009	AYET Patricia	ASSOCIATION CANINE DE ST GENIX SUR GUIERS	Route du Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 ST GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70

19 novembre 2009	CARASCO Patrick	ASSOCIATION CANINE DE ST GENIX SUR GUIERS	Route du Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 ST GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70
19 novembre 2009	CLEMENT Corinne	ASSOCIATION CANINE DE ST GENIX SUR GUIERS	Route du Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 ST GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70
19 novembre 2009	CLOPPET Irène	ASSOCIATION CANINE DE ST GENIX SUR GUIERS	Route du Pont de Beauvoisin Jourdin 73240 ST GENIX SUR GUIERS	FAVIER Henri	04 76 31 70 70
19 novembre 2009	DAMEY Jeannette	CLINIQUE VETERINAIRE DE LA MOTTE SERVOLEX	95, Chemin du Mas 73370 LE BOUGET DU LAC	DAMEY Jeannette	04 79 25 98 16
19 novembre 2009	HURSTEL Vincent	CLINIQUE VETERINAIRE DE LA MOTTE SERVOLEX	95, Chemin du Mas 73370 LE BOUGET DU LAC	HURSTEL Vincent	04 79 25 98 16
19 novembre 2009	BELLO François	ASSOCIATION CANINE ALBERTVILLOISE	Le Chiriac 73200 ALBERTVILLE	BILLAT Yves	04 79 28 85 82
19 novembre 2009	BIHAN Maia	ASSOCIATION CANINE ALBERTVILLOISE	Le Chiriac 73200 ALBERTVILLE	BILLAT Yves	04 79 28 85 82
19 novembre 2009	BILLAT Georgette	ASSOCIATION CANINE ALBERTVILLOISE	Le Chiriac 73200 ALBERTVILLE	BILLAT Yves	04 79 28 85 82
19 novembre 2009	BILLAT Yves	ASSOCIATION CANINE ALBERTVILLOISE	Le Chiriac 73200 ALBERTVILLE	BILLAT Yves	04 79 28 85 82
19 novembre 2009	DUFOUR CAGNON Josiane	ASSOCIATION CANINE ALBERTVILLOISE	Le Chiriac 73200 ALBERTVILLE	BILLAT Yves	04 79 28 85 82
19 novembre 2009	ISSARTE Eric	ASSOCIATION CANINE ALBERTVILLOISE	Le Chiriac 73200 ALBERTVILLE	BILLAT Yves	04 79 28 85 82
19 novembre 2009	JEAN Gilles	ASSOCIATION CANINE ALBERTVILLOISE	Le Chiriac 73200 ALBERTVILLE	BILLAT Yves	04 79 28 85 82
19 novembre 2009	NOACCO Franck	SARL MELKEV DOG AND CAT SERVICE	Au domicile des propriétaires ou des détenteurs des chiens	NOACCO Franck	04 76 37 00 39

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,

Jean-Marc PICAND